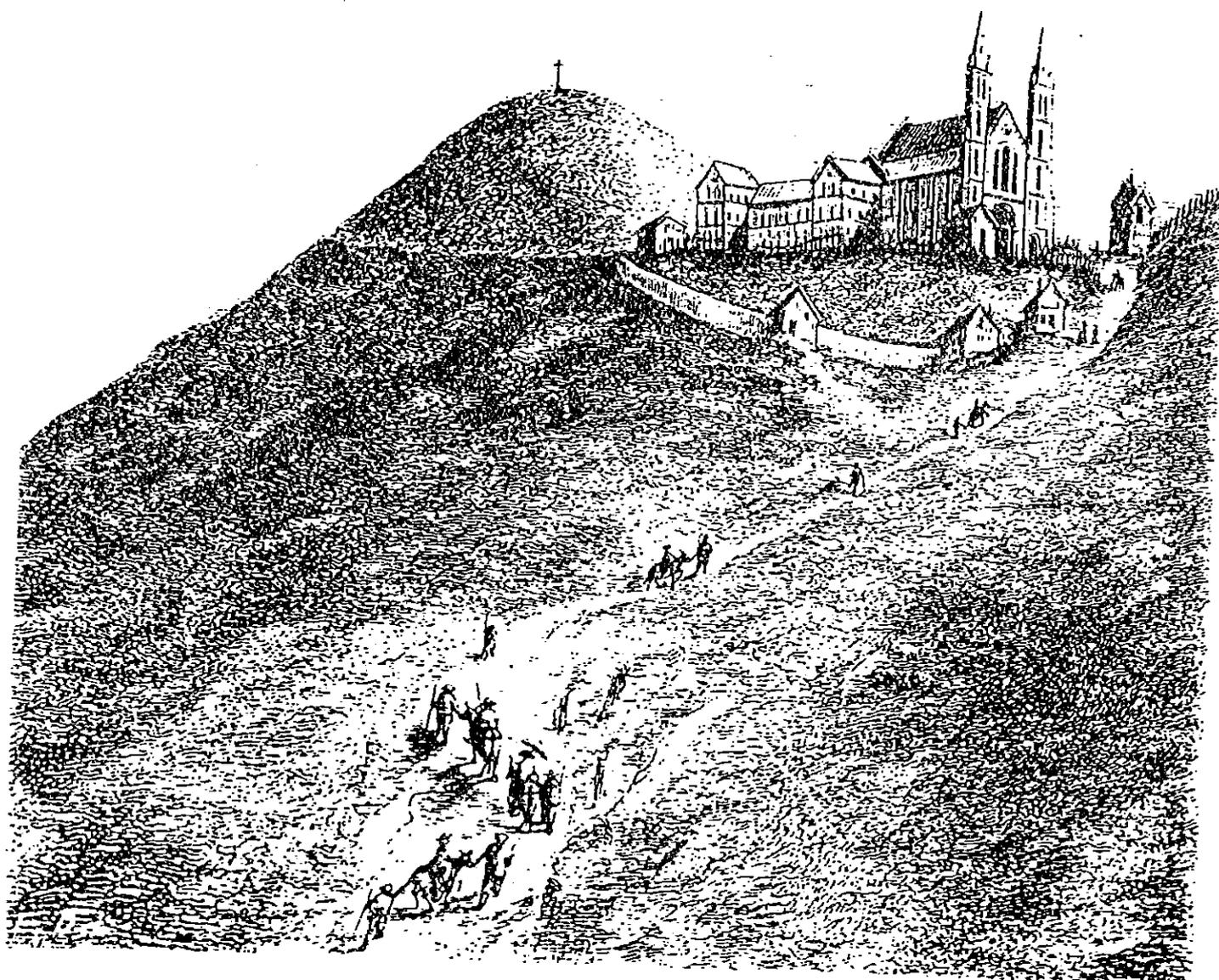


Marcus Roger

LE PETIT CARPATUS



JUILLET 1996

N° 137

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JUIN 1996

PRESENTS : CROCHON, PASDRMADJIAN, GONSOLIN, BOULANGER,
PELLISSIER, FRANCOU-CARRON, CORBY, TISSOT, ROUX,
CARDIN.

REPRESENTES : DUMENIL

ABSENTS : REYNIER, GARAUD, CALVAT, MARCOU.

- ORDRE DU JOUR -

I) AVENANT N°2 AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE TRAVAUX VILLAGE
VACANCES.

II) TARIFS TOBOGAN, MINI-GOLF, PEDALOS, CAMPING DU LAC.

III) QUESTIONS DIVERSES.

I) AVENANT N°2 AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE TRAVAUX VILLAGE
VACANCES.

Monsieur Le Maire expose que dans le cadre de la réalisation de l'opération de réhabilitation du village de vacances de Corps, un contrat de maîtrise d'oeuvre a été confié à la SARL GROUPE EOLE par la Commune de Corps (notification du 14/04/95 en vertu d'une délibération du C.M. du 08/03/95.)

Ce contrat a, en date du 30/06/95, fait l'objet d'un avenant N° 1 transférant à GID, son mandataire, ses droits et obligations issus du marché susvisé. Une délibération aurait du être prise pour l'avenant N°2 qui a pour objet de compléter, à la demande du GROUPE EOLE, l'équipe d'ingénierie par :

- la SARL CIPAVEM.
- Le groupement d'intérêt économique GETIB.
- Monsieur José LOCATELLI,

selon une clé de répartition annexée à l'avenant, sans modification du coût du marché et toutes les autres clauses du contrat restant par ailleurs inchangées.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver l'avenant N°2 tel qu'il est présenté ci-joint.

II) TARIFS TOBOGGAN, MINI-GOLF, PEDALOS, CAMPING DU LAC.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune ayant à sa charge la gestion du Camping du lac, des Pédalos et du Toboggan Nautique, il faudrait fixer les prix des différentes prestations.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer, pour l'été 1996 les tarifs suivants :

PEDALOS

PAR PERSONNE	NORMAL	GRUPE	TARIF REDUIT
1 Heure	45,00	40,00	20,00
1/2 Heure	30,00	25,00	10,00

TOBOGGAN

PAR PERSONNE	NORMAL	GRUPE	TARIF REDUIT
1 HEURE	20,00	10,00	5,00
APRES-MIDI	35,00	20,00	10,00

TARIFS CAMPING DU LAC

AVEC EDF SANS EDF

PARTICULIERS

Forfait Annuel 2 760,00

(2 personnes)

Forfait Mensuel

(2 Personnes)

juillet/août	1 080,00	780,00
Hors saison	800,00	600,00
Emplacement mort	550,00	550,00

Journée

Emplacement	19,50
Campeur	9,50
Enfant (-7 ans)	5,00
Emplacement Mort	23,00
E.D.F.	15,00

COLLECTIVITES JOURNEE

Aire Camping	110,00
Campeur	6,00
Accompagnateur	GRATUIT

TAXE DE SEJOUR : à compter du 1° JUILLET

(par personne, par jour) :

Adulte : 1,00 F.

Enfant de moins de 10 ans: 0,50 F.

III) QUESTIONS DIVERSES.

1) Embauche surveillant de baignade :

M.Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faudrait prévoir l'embauche d'un surveillant de baignade pour la plage du Sautet pour l'été 1996 .

M.Le Maire propose à ce poste Mlle BILLER Laurence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un emploi de Surveillant de Baignade pour les mois de Juillet et d'Août 1996 et charge M.Le Maire de signer un contrat de travail avec Mlle BILLER Laurence .

2) Modification Regie Toboggan :

Monsieur Le Maire rappelle que l'année dernière avait été créée une Régie de Recettes pour le Toboggan nautique.

La Mairie ayant à sa charge, cet été 1996, la gestion des pedalos, propose que l'on modifie l'ARTICLE 1 par :

LOCATIONS DE BATEAUX à la place de :
LOCATIONS TOBOGGAN NAUTIQUE
ceci afin de percevoir les recettes des locations des pédalos
et autres bateaux mis à la disposition du public .

3) Indemnité Eugène PELLISSIER

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du 12/10/87 faite par lui-même à l'adresse de Monsieur PELLISSIER Eugène concernant l'indemnisation promise pour le préjudice subi lors de la Construction de la MICRO-CENTRALE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour le paiement de la somme de 4 000,00 F à Monsieur PELLISSIER Eugène.

4) Flamme-annonce:

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat passé avec La Poste pour la mise en service de la Flamme-annonce est arrivé à expiration et qu'il y aurait lieu de le renouveler.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte le renouvellement du contrat pour le prix de 2 654,89 F (40% de 4 424,82 F) et souhaite que le Sanctuaire de Notre Dame de La Salette participe pour moitié au coût du contrat.

5) TRAVAUX :

a) Abords Maison de Retraite :

Monsieur Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du devis établi par l'entreprise MONTANER concernant les travaux nécessaires pour la récupération de l'eau pluviale du parking du tennis et du chemin de la Montagne. Ces travaux s'élevaient à 26 513,91 F TTC et entreraient dans le cadre de l'entretien différé subventionné à 50 %.

b) Village de vacances :

Monsieur Le Maire fait état du devis établi par le DDE pour la remise en état d'une partie des voies d'accès au village de vacances. Coût total : 50 075,00 F H.T. à entreprendre dans le cadre de l'entretien différé subventionné à 50 %. Accord du Conseil Municipal pour entreprendre ces travaux au prix proposé.

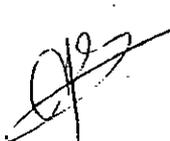
6) Réunion protocole :

Lecture est faite de la demande de la BFCE pour une date de réunion du Comité de suivi prévue dans les accords signés avec les banquiers lors du protocole. Date prévue de réunion : MARDI 16 JUILLET 1996.

7) A.F.P. :

Information est donnée sur le paiement d'une somme réclamée par la MSA. Un courrier sera fait à la MSA et à Madame BONDARNAUD Ginette pour connaître la situation de l'Association Foncière Pastorale de Boustigue.

Vu, LE MAIRE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

août 1996

Un an après l'élection du nouveau conseil municipal, il est temps de dresser un premier bilan.

* Deux grands chantiers ont vu le jour cette année :

- Le **village de vacances** a été rénové afin d'améliorer encore l'accueil des touristes. La réception de chantier a eu lieu au début du mois de juillet. L'inauguration officielle aura lieu fin septembre ou début octobre lorsque la piscine sera terminée.

- Les travaux pour la **nouvelle maison de retraite** rue de la côte ont commencé. Les personnes âgées de tout le canton pourront y être accueillies dès le début de l'année prochaine.

* Dans la série des aménagements, il faut également signaler que l'**adduction d'eau** a été amenée jusqu'au bord du lac, le camping et les maisons E.D.F. Ces travaux devenaient nécessaires pour permettre aux campeurs d'avoir un niveau de pression d'eau suffisant toute la journée. A noter que la fosse septique du camping du lac a été entièrement refaite en début de saison. Le camping du lac est donc désormais totalement opérationnel.

* Toujours dans les petits travaux, signalons que le **terrain de boules** « La Boule du Chamois » bénéficie depuis l'été dernier d'un nouvel éclairage.

* La Mairie a participé à l'**installation de la stèle** au cimetière en mémoire des disparus de la catastrophe du Sautet.

* La Mairie a fourni une salle à l'**association des jeunes de Corps** qui a été créée l'année dernière en accord avec la Municipalité.

* En matière de budget, la dette a été entièrement renégociée et rééchelonnée, ce qui a permis d'**assainir les finances** de la Commune.

* La Mairie a repris cette année la **gestion du bord du lac**. 11 jeunes, principalement de Corps, ont ainsi été embauchés pour assurer l'accueil au camping, aux pédalos, au toboggan nautique. L'équipe a été très efficace et tous les touristes ont apprécié la qualité du service offert.

* Enfin, la Municipalité a participé à l'**animation du village** avec 3 dates importantes :

- 14 juillet : feux d'artifice et bal gratuit,

- 28 juillet : repas guinguette et bal musette,

- 15 août : fête du lac avec animations toute la journée (organisées par l'équipe du camping du lac), feux d'artifice sur le lac et bal gratuit.

Il faut ici remercier les associations de Corps et les commerçants qui ont organisé des fêtes tout l'été, et ont ainsi contribué au dynamisme reconnu du village.

Gérard CARDIN
Gisèle ROUX
Luc REYNIER
Magali FRANCOU
Gérard BOULANGER

Jean-Marie GONSOLIN
Franck TISSOT
Franck GARAUD
Pascal CALVAT
Christophe MARCOU

Patricia DUMENIL
Marc CORBY
Gaspard PASDRMADJIAN
Brigitte CROCHON
Eugène PELLISSIER



ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DU CANTON DE CORPS

(Adhérente à la Fédération Départementale A.D.M.R. BP 49 - Rue des Vingt-toises -
38950 St-Martin-le-Vieux)

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 1995

Samedi 11 mai 1996 à 10 heures - Mairie de Corps

Elle s'est déroulée en présence de :

- Mr BERTRAND, administrateur Fédéral
- Mr DE NALE, administrateur Fédéral
- Mme TEMPLIER, Consél. Municip. des Côtes de Corps
- Mme LARGUIE, Conseil. Municip. des Côtes de Corps
- Mme HURTADO, Conseil. Municip. de La Salle en Beaumont
- Mme GAGNEPAIN, Aide soignante de Quet en Beaumont
- Mme GARNAUD, Vice Présidente ADMR de Corps
- Mme SAVIGNON, Vice Présidente ADMR de Corps, Trésorière Association SSAD
- Mme PELLISSIER, Trésorière ADMR de Corps
- Mme ARBOUET, Conseil d'administration ADMR de Corps
- Mme MOUSSIER, Responsable Travail ADMR de Corps
- Mme ROUSSET, Secrétaire ADMR de Corps
- Mme ABERT, Secrétaire Adj. ADMR de Corps
- Mme Giroud , Aide à domicile de Corps
- Mme RORATO, Aide à domicile de Corps.
- Mme AUBAUD, Aide à domicile de Corps
- Mme POLI , Adhérente à l'Association de Corps
- Mme GIROUD , Adhérente à l'Association de Corps

Se sont excusés :

En raison du décès de Madame MOUTIN Lucie, maman de Monsieur le Maire de Pellafol et Président du SIVOM de Corps, dont les obsèques ont eu lieu à Pellafol, le 11 mai 1996 à 10 heures 30 .

- Tous les Maires du Canton de Corps
- Service de soins à domicile Corps, Beaumont, Valbonnais
- Mme PELISSIER Marie Josephine, Présidente du Club 3^o Age
- Mme LINGLOIS Martine, Assistante Sociale DISS
- Mme JURY Françoise , Assistante Sociale MSA
- Mr PONCET Denis, Coordination Gériatologique
- Mme ROUX Gisèle, Animatrice ADMR de Corps
- Mme CHIABERTO Colette, membre du conseil d'administration ADMR de Corps

—oOo—

Monsieur GARNIER Bernard, Président, souhaite la bienvenue aux participants en les remerciant de leur présence et ouvre la séance.

BILAN MORAL ET D'ACTIVITE POUR 1995

La gestion de l'association demande de plus en plus de temps et de disponibilité à l'équipe de bénévoles, en fonction de l'évolution du service (déplacements extérieurs, réunions de voisinage, fédération, formation continue).

L'association bénéficie et apprécie le support indispensable de la fédération pour les conseils à la gestion, l'aide faite dans un esprit de convivialité et de solidarité.

Les bénévoles espèrent l'adhésion de nouveaux et jeunes membres pour épauler et remplacer éventuellement les anciens.

AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES : 69,96 %

- Payant	10,26 %	par rapport à 1994 en diminution de : 0,095 %
- Divers	9,62 %	- Id° -
- CRAM	6,73 %	- Id° -
- DISS	14,75 %	- Id° -
- SLI	15,24 %	- Id° -
- EDF	7,61 %	- Id° -
- MSA	4,75 %	- Id° -
	<u>69,96 %</u>	

AIDE A DOMICILE AUX FAMILLES

- MSA	4,77 %	par rapport à 1994 en diminution de 30,59 %
- CAF	3,10 %	- Id° -
	<u>7,87%</u>	

SERVICE MANDATAIRE

19,88 % en diminution de : 9,41 %

GARDE A DOMICILE

3,13 % en augmentation : 52,10 %

CPAM

0,16 % en augmentation : 6,00 %

RURAL SERVICE

Néant

23,17 %

100,00%

Diminution globale du service par rapport à 1994 : 4,38 %

Il est à noter une diminution de l'ensemble en raison de : (Décès et départs en hiver).

AIDES A DOMICILE DANS LES COMMUNES

- BEAUFIN	:	4,76 %
- CORPS	:	47,62 %
- LA SALETTE	:	4,76 %
- LA SALLE EN BEAUMONT	:	16,67 %
- PELLAFOL	:	7,14 %
- SAINT LAURENT EN BEAUMONT	:	14,29 %
- SAINTE LUCE	:	2,38 %
- SAINT PIERRE DE MEAROS	:	2,38 %
-		<hr/>
		100 ,00 %

LISTE DU PERSONNEL DES DIFFERENTS SERVICES EN 1995

1 - Mlle AUBAUD Maryline	Aide à domicile
2 - Mme CHARLES Nelly	- d° -
3 - Mme GALVAIN Josette	- d° -
4 - Mme GIROUD Nicole	- d° -
5 - Mlle MODANESE Marie-Christine	- d° -
6 - Mme RORATO Maryvonne	- d° - et tierce personne
7 - Mme LACOSTE Ginette	- d° - - Id° -
8 - Mme TROUSSIER Jacqueline (En maladie longue durée)	

Sur 8 salariées, 7 ont effectués 18955 Kms. (dont 12.966 Kms en été et 5.989 Kms en hiver.

Ont apporté aide et réconfort dans 42 foyers répartis dans 8 communes sur 13 pour lesquels elles ont effectué 756 heures en service mandataire, 3.047 heures chez les personnes âgées (soit un total de 3.803 heures). Une diminution de 4,38 % par rapport à 1994.

Il faut rappeler tout le mérite du personnel intervenant qui accomplit son travail dans des conditions toujours délicates.

Le recrutement et la sélection du personnel reste toujours problématique dans notre région (motivation, qualités humaines, compétences professionnelles et nécessité d'un moyen de locomotion):

150^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'APPARITION DE LA SALETTE

Le 19 SEPTEMBRE 1846, la Vierge MARIE apparaissait sur la montagne de LA SALETTE, à MAXIMIN GIRAUD et MELANIE CALVAT, deux jeunes bergers natifs de CORPS.

Après avoir parlé longuement aux bergers, elle leur laissait ce message :

" EH BIEN, MES ENFANTS VOUS LE FEREZ PASSEZ A TOUT MON PEUPLE ".

Et depuis ce jour, Les Missionnaires de La Salette, pères, frères et soeurs oeuvrent dans le monde, et sont présents dans le monde entier.

Cette année a déjà été marquée par de nombreuses manifestations, conférences, rencontres etc...

- Au centre théologique de MEYLAN :

- Pèlerinage, le pied !
- Que penser des Apparitions ?
- L'aventure de La Salette.

- A La Chambre de Commerce et d'Industrie de GRENOBLE :

La Salette aujourd'hui
avec Monseigneur MATAGRIN, évêque émérite de GRENOBLE.

- Au sanctuaire, le DIMANCHE 2 JUIN 1996.

Messe télévisée, célébrée à La Basilique du Sanctuaire de Notre-Dame de La Salette.

Mais les temps forts de cet anniversaire seront :

- LE JEUDI 15 AOUT 1996 A LA SALETTE.

Célébration présidées par MONSEIGNEUR MARIO TAGLIAFERRI,
et les Evêques de la Région Centre-est.

- 9 Heures : Récit de l'apparition.
- 10 heures 15 : Messe en plein air.
- 11 heures 30 : Messe à La Basilique.
- 14 heures 30 : Procession du Saint Sacrement.
- 16 heures : Messe à La Basilique.

- LE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1996.

- Rassemblement du Secteur Pastoral à Notre-Dame-de La Salette, le DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1996.

Avec déplacement possible des malades du Secteur Paroissial jusqu'au Sanctuaire.

LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1996.

A Notre-Dame de La Salette

20 heures 30 : Veillée et procession aux flambeaux.
21 heures 30 : Messe de la Vigile.

LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 1996.

Journée anniversaire de l'apparition.
Célébrations présidées par LE CARDINAL HENRI SCHWERY
envoyé spécial du PAPE.

9 heures : Récit de l'Apparition.
10 heures 45 : Messe Solennelle.
14 heures 30 : Procession du St-Sacrement.
16 heures : Messe à La Basilique.

Ce même jour, une nouvelle Flamme CORPS-LA SALETTE, d'après les dessins originaux de JEAN-PAUL FLORENCE, sera mise en service à la poste de CORPS et un bureau temporaire philatélique de la poste assuré par les MEMBRES DU CLUB sera mis en place au Sanctuaire de La Salette de 9 h à 18 h, avec un cachet à date "spécial" : 19 SEPTEMBRE 1996, commémorant le 150^{ème} ANNIVERSAIRE.

Des aménagements ont été aussi effectués au Sanctuaire sur les lieux de l'Apparition, rétablissant la forme primitive du Vallon, pour protéger ce lieu de prière silence et recueillement.

- Suppression des grilles, remplacées par des chaînes permettant une meilleure vision des statues et leur donnant leur vraie place, selon d'anciens documents.

- Et au cimetière de CORPS, où la tombe de MAXIMIN a été entièrement refaite, par la communauté des Missionnaires de La Salette.

Pour ce 150^{ème} Anniversaire, Monseigneur DUFAUX, évêque de GRENOBLE, souhaite que Marie redise au cœur de chacun de nous, le message qu'elle a donné aux deux jeunes bergers et que nous sachions l'entendre et y répondre généreusement.

LES PROFESSIONS DES CORPATUS AU 17^{ème} SIECLE

Monsieur JEAN GUEYDAN ANIMERA UNE CONFERENCE AYANT POUR
THEME LES PROFESSIONS DES CORPATUS AU 17^{ème} SIECLE.

SALLE DE LA MAIRIE LE LUNDI 19 AOUT 1996 A 20 HEURES 30.

Paris, le 6 Août 1996

Cabinet du Ministre

COMMUNIQUE

M. Bernard PONS, Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, a décidé de soumettre à l'enquête publique le tracé de l'autoroute A 51 qui doit relier MARSEILLE à GRENOBLE par SISTERON et GAP.

Confirmant la décision de tous ses prédécesseurs, M. PONS a précisé que le tracé mis à l'enquête passerait à l'Est de GAP et le CHAMPSAUR.

L'ouvrage tel qu'il est conçu assure en effet parfaitement la fonction principale qui lui est assignée par l'Etat à savoir l'allégement du trafic dans le sillon rhodanien entre LYON et MARSEILLE et la création d'un itinéraire de remplacement pour les trafics routiers Nord-Sud. Il lui est apparu de plus, ainsi qu'à M. Jean-Claude GAUDIN, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ville et de l'Intégration, incontestablement supérieur pour favoriser le désenclavement économique des Alpes du Sud avec en particulier un échangeur vers la vallée de l'UBAYE.

M. PONS a toutefois prescrit une révision à la baisse du coût de l'actuel projet. Celle-ci sera rendu possible par l'adoption d'une maquette de véritable "autoroute de montagne" pour la partie située entre LA BATIE-NEUVE et le Col du FAU impliquant à la fois la suppression de certains ouvrages d'art, une meilleure adaptation au site et au paysage (suppression de terrassements) mais également des limitations de vitesse sur le futur ouvrage dans les passages difficiles.

Le nouveau projet sera soumis à l'audit d'experts indépendants spécialisés dans l'écologie.

Ainsi l'enquête publique pourrait-elle avoir lieu début 1997, l'utilité publique reconnue en 1998 et le début des travaux dès 1999.

EMMANUEL HOSTACHE CHAMPION DE FRANCE FNSV

Emmanuel remporte les titres du poids et du disque à ANNECY, au 4^{ème} essai, il assure sa première médaille d'or grâce à un jet à 50,34 m.

Performance qui constitue son nouveau record personnel, 24 heures plus tard, au poids, essai mesuré à 16,65 m, 2^{ème} médaille d'or.

Le voilà fin prêt pour de nouvelles aventures, entre autres les championnats de FRANCE à EVRY, bravo et bonne chance EMMANUEL.



ses nouveaux titres de champion de France dans la poche d'Emmanuel Hostache. Photo Patrick X



----- REMISE DE MEDAILLES A L'O.N.F. -----

C'est en forêt de PELLAFOL, qu'avait lieu dernièrement une sympathique manifestation pour la remise de médailles à GUY ACHIM, chef de district forestier à l'Office National des forêts en poste à CORPS, et LEON SERRE, ouvrier forestier retraité de l'Office à CORDEAC. BERNARD COUHERT, Chef du service départemental et HERVE NEMOZ RAJOT Chef des services administratifs évoquaient les états de services de ces employés : les élus étaient nombreux à assister à cette manifestation.

Le député, DIDIER MIGAUD avait fait le déplacement sur le terrain, au cœur de la magnifique forêt de Pellafol haut lieu de sa circonscription, et il put rendre hommage à cette occasion au travail des hommes et femmes qui oeuvrent à l'entretien de ce beau patrimoine forestier du Sud-Isère, contribuant ainsi concrètement au nécessaire aménagement du territoire.

La manifestation se terminait par un repas campagnard sur les frondaisons du COL DE LA SAMBUE.

**ASSEMBLEE GENERALE DU FOOTBALL - CLUB DE L'OBIOU
DU SAMEDI 29 JUIN 1996**

Présents : Luc REYNIER, Robert GARAUD, Sandra MARTINELLI, Valérie CHALLON, Jean-Paul BARBE, Michel GARNIER, Jean-Luc GARAUD, Gabriel HEMMER, Thierry WEBER, Laurence WEBER, Franck GARAUD, Nicole BOULANGER, Loïc ROUX-PARIS, David DUMENIL, Rodolphe MASSE.

Représentés : Bernard MATHIEU, Stéphane SAMBAIN, Virginie CARDIN, Michaël GEISSER, Nicolas RIVIERE, Manu SAMBAIN.

1) BILAN FINANCIER

Le bilan financier est une nouvelle fois positif cette saison avec des recettes de 82619 francs et des dépenses de 79411.68, soit un solde positif de 3207.32.

A cela s'ajoutent les avantages en nature de certains de nos partenaires (principalement la Mairie de Corps et la Scierie du Motty) pour un montant estimé à 53000 francs.

Le budget global du F.C.O. s'élève donc pour une saison à 130000 francs environ.

En pourcentage, le budget se ventile donc comme suit :

DEPENSES

Entretien : 42%
Comité des Fêtes : 24.6%
Matériel, équipements : 4.6%
District : 4.2%
Tournois : 3.9%
Ligue : 3.5%
Arbitres : 3.3%
PTT, téléphone : 2.5%
Communication : 1.5%
Assurance : 1.4%
Divers : 8.4%

RECETTES

Sponsors : 46.5%
Comité des Fêtes : 43%
Licences : 6.1%
Membres bienfaiteurs : 2%
Divers : 2.4%

Le Président, Luc REYNIER, remercie le comité des fêtes qui amène 43% des recettes (c'est même la première source de revenus si l'on ne prend pas en compte les avantages en nature), ainsi que les sponsors et partenaires du F.C.O. :

Mairie de Corps
Restaurant Les Chênets
Hôtel de la Poste
Garage Roger Rivière
Intermarché La Fare
Intermarché La Mure
Garage du Dauphiné
Gorgy Timing
Restaurant Le Petit Renard, Laye

Scierie du Motty
Electricité de France, Le Sautet
Entreprise Demoz
Boissons Bouchet, Gap
Boucherie Marcou
Boulangerie Venzin
Coiffure de Corps
Alimentation Naghibi
Laverie La Roseraie

Le Président invite toutes les entreprises et tous les commerçants de la région à venir rejoindre les sponsors du F.C.O. sans qui rien ne serait possible.

2) BILAN SPORTIF

*** Equipe pupille**

Elle termine 4ème de sa poule, inscription l'année prochaine en « moins de 13 ans à 7 ».

Michel GARNIER, démissionnaire, met l'accent sur le mauvais comportement de certains enfants qui détruisent l'ambiance et la motivation de l'équipe et des entraîneurs.

*** Equipe cadet**

Elle termine 6ème de sa poule promotion. Inscription l'année prochaine en « moins de 17 ans », toujours en collaboration avec Mens. Les entraîneurs restent Pascal Chaix et Guy Lorenzi (Mens).

*** Equipe 4ème division**

Elle reste inscrite comme la saison passée.

*** Equipe 2ème division**

Elle termine 5ème avec 52 points, il manque 9 points pour monter en 1ère division.

Matches aller : 4 victoires, 1 nul, 6 défaites

Matches retour : 7 victoires, 1 nul, 3 défaites.

Elle a été éliminée au 3ème tour de la Coupe.

21 joueurs ont participé aux matches aller, 17 seulement aux matches retour.

Elle aurait pu atteindre ses objectifs s'il y avait eu plus de motivation, de sérieux et de solidarité entre les joueurs. Pour la saison prochaine, les joueurs ont le choix : soit l'équipe reste une équipe « loisir », soit il y a une volonté d'aller plus haut en atteignant les objectifs fixés par l'entraîneur, Gabriel Hemmer. Ce choix appartient, bien sûr, aux joueurs.

A la fin de la saison, 2 joueurs ont démissionné pour aller jouer dans d'autres clubs, 2 ont pris leur « retraite ». Certaines arrivées sont programmées.

*** Equipe débutant**

Les plus jeunes enfants de Corps pourront, cette année, participer à certains tournois.

3) LICENCES

Les prix restent inchangés :

Moins de 13 ans et débutants : 150 francs

Moins de 17 ans : 200 francs

Seniors sans activité : 250 francs

Seniors en activité : 300 francs.

4) COMITE DES FETES

Le bilan est très satisfaisant : financièrement, il amène 43% du budget global et il contribue à l'animation du village toute l'année, grâce à toutes les manifestations qu'il a organisé cette année : loto, réveillon, méchoui, fête de fin d'année.

Le vice -président du F.C.O., Franck Garaud, et la co-présidente du comité des fêtes, Valérie Challon, tiennent à remercier toutes les personnes extérieures au club qui les ont aidé à organiser toutes ces fêtes.

Cet été aura lieu le tournoi Turc le 27 juillet, le méchoui le 3 août, le tournoi Galvin le 10 août et le challenge Porcéro le 1er septembre.

5) COMPOSITION DU BUREAU 96-97

Présidents d'Honneur : Pierre BEJJAJI, Gérard CARDIN, Claude COSANDEY
Hervé FERRIERE, Yves MARTINELLI
Emile PORCERO, Roger RIVIERE

COMITE DIRECTEUR

Président :	Luc REYNIER
Vice Président délégué aux manifestations :	Franck GARAUD
Vice Président délégué aux questions sportives :	Jean-Paul BARBE
Trésorière :	Nicole BOULANGER
Secrétaire délégué à la communication :	Thierry WEBER
Entraîneur :	Gabriel HEMMER

Correspondant : Robert GARAUD
Responsables Equipes : Bernard MATHIEU, Stéphane SAMBAIN
Responsable jeunes : Pascal CHAIX
Responsables travaux : Paul BARBE, Robert GARAUD
Responsables terrains : Bernard MATHIEU, Luc REYNIER
Arbitre : Thierry CALVAT

COMITE JEUNES

Responsable : Rodolphe MASSE
Membres : Benjamin BARBAN, David DUMENIL, Karim NAGHIBI
Loïc ROUX-PARIS

COMITE DES FETES

Présidents :	Valérie CHALLON, Stéphane SAMBAIN
Membres :	Marie-Christine BONDARNAUD, Virginie CARDIN, Sandra MARTINELLI, Laurence WEBER Jean-Paul BARBE, Franck GARAUD Bernard MATHIEU, Thierry WEBER

LA FÊTE DU F.C.O.

Samedi 15 juin, le F.C.O. avait décidé de réunir un maximum de licenciés depuis 1974 pour une grande fête de fin de saison.

L'après midi sous le soleil, étaient réunies l'équipe championne du Dauphiné en 1974, l'équipe de 1ère division de 1989 et l'équipe actuelle pour disputer un grand tournoi amical, pour le plus grand plaisir d'un public venu nombreux applaudir les plus anciens et les nouveaux joueurs du F.C.O.

Le tournoi a été rude pour les vétérans tous ravis de retrouver les joies de frapper dans un ballon rond, et surtout content de renouer avec leurs anciens partenaires de jeu qui ne s'étaient pas réunis depuis fort longtemps.

A l'issue des matchs de qualification et après une démonstration de notre équipe pupille, la finale était disputée entre l'équipe actuelle et les cadets promotion et a vu la victoire logique des séniors.

Le soir, à la salle des fêtes, la fatigue des joueurs s'était envolée pendant le repas offert par le F.C.O. qui réunissait plus de 170 convives.

Les capitaines de toutes les équipes recevaient une coupe des mains du Président Luc REYNIER : Roger PAULIN, Alain REYSSET, Jacques GARAUD, Yves MARTINELLI, Maurice CHARLES et Rodolphe MASSE. Tous remerciaient les organisateurs et les dirigeants anciens et actuels de quelques mots souvent émouvants.

Il fallait, bien entendu, rendre un hommage au comité des fêtes du F.C.O. pour cette journée si difficile, on l'imagine, à organiser : Valérie CHALLON, Stéphane SAMBAIN, Virginie CARDIN, Laurence WEBER, Sandra MARTINELLI, Nicole BOULANGER, Thierry WEBER, Jean-Paul BARBE, Gabriel HEMMER, Bernard MATHIEU et Franck GARAUD, avec l'aide de Laurence DAUPHIN, Isabelle SAFFY et Robert GARAUD.

A l'issue des remerciements, Gilbert DELAS faisait son entrée avec un magnifique gâteau que tous les invités apprécièrent beaucoup, très arrosé par de nombreuses bouteilles de champagne. L'ambiance était à son top et une grande soirée dansante allait emmener tous les footballeurs, sponsors, partenaires et sympathisants jusqu'au bout de la nuit.

Tout le monde se promettait de se retrouver dans quelques années pour une journée tout aussi réussie.

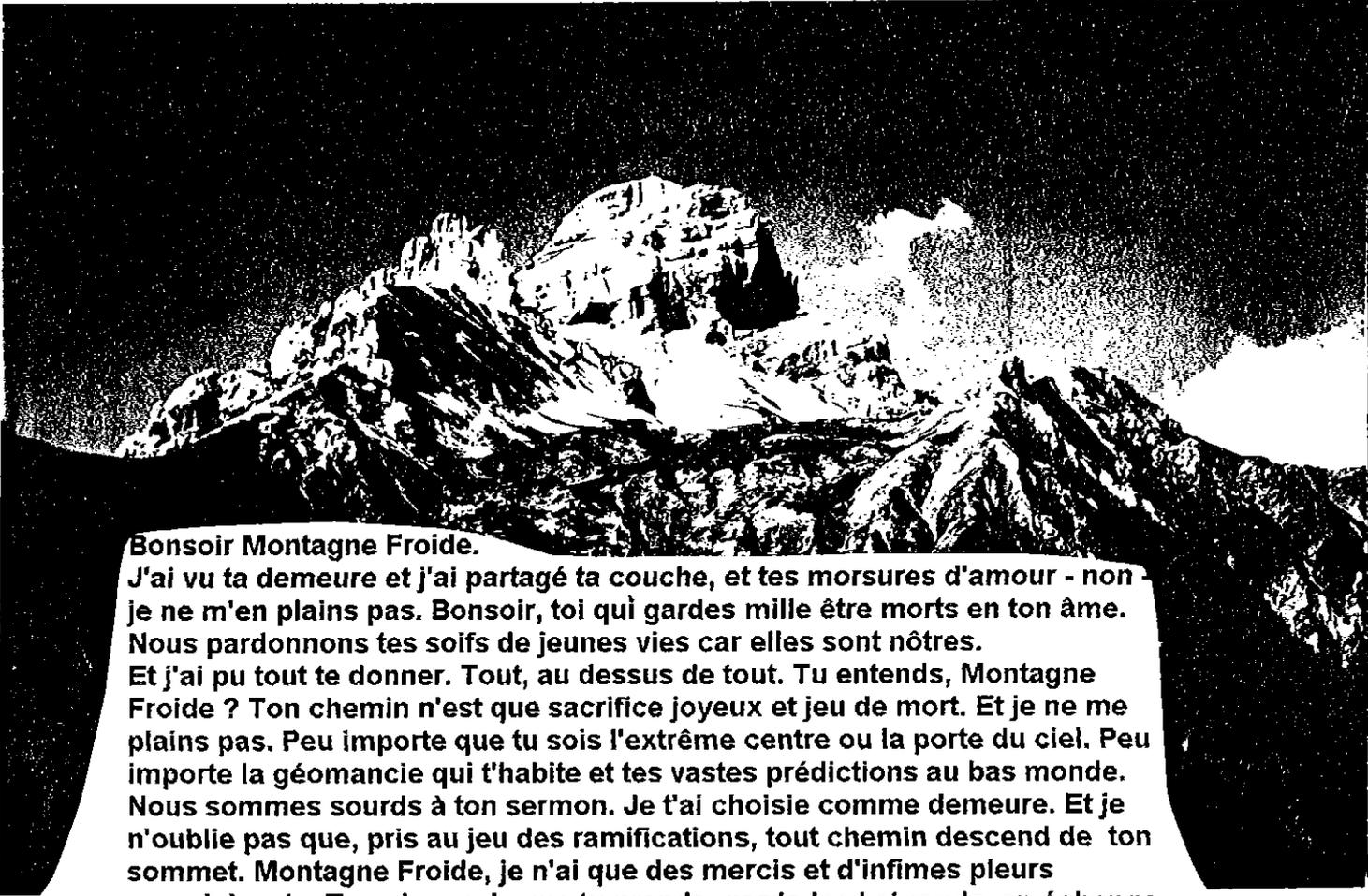
Rappelons que cette année, le comité des fêtes du F.C.O. a imprimé des t-shirt à l'effigie du club, ils sont en vente auprès des dirigeants au prix de 50 francs.

Le F.C.O. remercie ses sponsors et partenaires sans qui rien ne serait possible :

Mairie de Corps	Scierie du Motty
Restaurant Les Chênets	Electricité de France
Hôtel de la Poste	Boissons Bouchet, Gap
Garage Roger Rivière	Boucherie Marcou
Intermarché La Mure	Boulangerie Venzin
Intermarché La Fare	Coiffure de Corps
Garage du Dauphiné	Alimentation Naghibi
Gorgy Timing	Laverie La Roseraie
Restaurant Le Petit Renard, Laye	Entreprise Demoz

Un merci particulier à la Boucherie MARCOU et l'Hôtel des Voyageurs pour leurs prêts lors de l'organisation de la soirée de clôture.





Bonsoir Montagne Froide.

J'ai vu ta demeure et j'ai partagé ta couche, et tes morsures d'amour - non je ne m'en plains pas. Bonsoir, toi qui gardes mille être morts en ton âme. Nous pardonnons tes soifs de jeunes vies car elles sont nôtres.

Et j'ai pu tout te donner. Tout, au dessus de tout. Tu entends, Montagne Froide ? Ton chemin n'est que sacrifice joyeux et jeu de mort. Et je ne me plains pas. Peu importe que tu sois l'extrême centre ou la porte du ciel. Peu importe la géomancie qui t'habite et tes vastes prédictions au bas monde. Nous sommes sourds à ton sermon. Je t'ai choisie comme demeure. Et je n'oublie pas que, pris au jeu des ramifications, tout chemin descend de ton sommet. Montagne Froide, je n'ai que des mercis et d'infimes pleurs complaisants. Tous les amis que tu prends, garde-les ! et rends, en échange, la beauté de tes larmes lactées, l'élan de tes jetées de pierre. Nous payerons tous les prix nécessaires et même ceux qui sont vains, et de conquête : il n'y en aura pas. Car le rôle est inversé depuis l'origine. Montagne Froide tu nous as conquis et tes cristaux, nous faisant de l'oeil, sont nos vainqueurs.

Je suis rendu, revenu. Tes pentes je les aime.

Ton ombre, je l'aime.

Tes glaces, je les aime.

Tes séracs, je les aime.

Tes avalanches, je les aime.

Tes granits, je les aime. Tes fleurs, je les aime.

Ton air pauvre d'oxygène, je l'aime.

Ton vide, je l'aime.

Ton hostilité, je dois l'aimer.

Ton immobilité, aussi.

J'ai compris, jouant dans tes bras, que la beauté n'appartient pas au facile. J'ai compris que tu ne donnerais rien que l'on n'ait pris à coup de vouloir. Montagne Froide, ton exigence est simple et complexes sont nos désirs. Montagne Froide, je suis rendu à tes vallées, à tes ports et je regarde avec d'anciennes envies ceux qui vont te hurler des amours. Tu es au coeur d'un siècle égarant, l'oméga facile des ambitions faciles. Ton chemin le plus dur n'est qu'une pente où l'on roule. Aisés occidentaux, en mal de symbole et de choix, c'est un sens que tu nous offres : monter. Avec des brimborions de sagesses saisies dans nos vols. Tu me donnes faim et peur au coeur de l'abondance et du loisir. Tu es mon jeu éphémère et mon aventure égoïste et je descends tes gorges chargé de compassion. Enfin tu es la vacuité au coeur de ton corps massif : un simple vide, un simple plein. Et nos cordes cousant à ta surface d'amples filets à secrets, meurent comme des serpents sous des faux de colère. J'ai oublié de te signifier que je ne te quitterai jamais. Les yeux pétés de toi, je m'installe en ta berge où poussent l'aulne, la menthe, le lys, la bétoine et les souvenirs. Rideau, voici l'histoire de Montagne Froide, ses acteurs vrais, ses raisons fausses et le pays qu'est toujours là.

Jean-Michel Asselin.

Marcher: mettre un pied devant l'autre, et recommencer.

L'homme le fait depuis qu'il est homme, depuis qu'il ne singe plus le singe. Il a inventé plus rapide, la voiture par exemple, mais il n'a pas inventé mieux. Et pourtant, que la marche est belle, cela ne fait que quelque temps, deux cents ans tout au plus que nous le savons. Que, de moyen de transport, elle devienne le plus riche des voyages. Car si aux plus démunis, la marche est toujours le seul moyen de déplacement, elle est devenue pour nous qui ne marchons plus par besoin, le plus étonnant des exotismes.

Qu'appelle-t-on voyager, aujourd'hui ? Prendre l'avion, et d'un pays à l'autre, retrouver les mêmes immeubles, les mêmes autos, à la recherche de détails différents qui alors nous émerveillent. Et, afin de retrouver un semblant d'étrangeté, aller de plus en plus vite, gagner du temps. Dans l'univers de la vitesse, le monde souffre d'uniformité, et l'amateur de pays étrangers ne peut qu'être lésé.

Il faut faire le pari inverse: celui de la lenteur, celui de la marche, de la grimpe, de la contemplation. Alors le monde s'ouvre à nous, et nous pouvons goûter à sa prodigieuse diversité, connaître chaque homme et son identité. La marche retourne le monde, du lieu le plus banal, elle fait un univers. Peu importe qu'on soit aux portes d'une ville ou aux confins de la terre. Marcher, c'est boire à la source du monde; marcher c'est ralentir, pour soi, pour quelques instants privilégiés, un monde qui va trop vite.

L'expérience est à la portée de tous: un jour de liberté, ou pour quelques heures, prenez le premier sentier venu et partez pour le monde inconnu de la lenteur. Dans un monde qui s'emballe, la marche est un bon moyen de freiner, de retrouver le temps de vivre, il suffit de faire le premier pas. Ce premier pas nous allons vous l'offrir tout au long de ce Petit Corpatus, et des suivants.

Notre région, domaine de la contemplation, du repos et du sport, de l'aventure ou de la découverte naturelle, sera le support principal.

Nous vous conseillons autour de Corps, dans notre terrain de jeu de prédilection, quelques idées d'évasion en randonnée, à ski ou en parapente, autour des collines verdoyantes du haut Beaumont et du lac du Sautet, entre les deux géants: l'Obiou et le grun de Saint Maurice, au milieu d'une palette très diverse de cultures et de végétations.

Découvrez ces panoramas sublimes, à l'Est, les paysages prennent un profil plus tourmenté aux confins du parc national des Écrins et vers le Sud, le rocher bleuté du Devoluy d'ou remontent des bouffées d'air méditerranéen.

Luc Reynier

Ski

Ici, le ski-roi, c'est la randonnée. La petite, la tranquille, sur des mamelons dont les pentes le permettent. De fin décembre à mi-avril, il est possible de skier en suivant la neige là où elle est bonne.

La première neige il faut aller la chercher dans la face nord de la cime de Beauregard. Une belle balade que l'on effectue skis sur l'épaule depuis le hameau des Mat'hieux, puis en peaux jusqu'au Col des Vachers et de là, à la cime. Cette face est constamment en condition pendant toute la saison. C'est un spot raide et court : trois cent cinquante mètres à trente degrés, puis moins raide. Les plus beaux itinéraires dans le cirque de La Salette se font à partir du sanctuaire : le Gargas, Côte Rouge et le Chamoux. Il est possible de les enchaîner dans la journée. Les

montées excèdent rarement cinq cents mètres de dénivelé et les descentes rejoignent les villages. Un très bel itinéraire quand il a beaucoup neigé : on part des Ablandins (1 200 mètres), on monte en suivant le chemin de croix jusqu'au sanctuaire (1 800 mètres), de là on rejoint le sommet du Gargas (2 250 mètres) en passant par le Col d'Eterpat. La descente se fait par une pente raide (trente degrés environ) sur le col d'Hurtières. On peut remettre les peaux, monter à Côte Belle (2 028 mètres) et descendre à travers les bois de la Scia, sans loucher la route de La Salette qui permet de retourner aux Ablandins. Bien se renseigner sur les secteurs avalanches. Toutes les bosses des alpages de Saint-Luce (Colombier, Côte Rouge, Côte Belle, et Mont Chauvet) constituent un très beau terrain skiable. Des projets liés au petit train de La Salette envisagent la création d'un stade de neige. Les

mais c'est une carte jouable et possible si les constructeurs ont du tact et de l'esprit.

Juste au-dessus de Corps, à Boustigues, là aussi un projet de stade de neige. Il démarrait sur l'infrastructure d'une petite station qui a connu ses heures de gloire. Un téléporté devrait permettre un accès direct Corps-Boustigues. Audacieuse idée du maire de Corps, le docteur Cardin, qui permettrait à tout un chacun de jouir du fantastique paysage qui domine le lac du Sautet et fait face à l'Obiou.

Sinon, Corps est proche du Devoluy, des stations de Super-Devoluy et la Joue-du-Loup. A prendre en compte : deux centres de ski de fond sympathiques : celui de Saint-Michel-en-Beaumont et celui de Pellafol sur la plaine au pied de l'Obiou (une plaine que l'autoroute risque sérieusement de bouleverser !).

Alpinisme

Dans ce canton, il faut se cantonner à l'alpinisme de la découverte. En sachant profiter de l'altitude faible qui permet de vivre de véritables aventures. Ainsi l'hiver, les amateurs de traversées peuvent s'initier à l'hivernale en gravissant les arêtes du Diable. Cette ligne de crêtes commence au Chapelet (2 300 mètres) et s'étire jusqu'au Grun de Saint-Maurice (2 780 mètres) qui domine le Valgaudemar. C'est une hivernale engagée, longue de dix kilomètres, sans difficulté excessive. Une particularité : cette échine de pierres est faite de roches cristallines. L'accès au Chapelet se fait à partir du Col des Vachers. Autre roche, autre style, telle est par exemple la cime du Faraud. Le parcours de son arête calcaire (versant nord-ouest) constitue aussi une très belle initiation à l'hivernale. On domine la plaine du Drac sur les mille mètres de dénivelé que représente cette course. L'été, le parcours du couloir herbeux de la face nord est un itinéraire favorable aux cueilleurs de génépi.

C'est sur l'Obiou que l'amateur de belles courses découvrira un terrain quasi himalayen. Ainsi, l'intégrale de la face nord en hiver constitue une véritable aventure dont l'engagement est bien supérieur à celui vécu dans quelques courses prestigieuses des grands massifs. Les amateurs de couloir pourront en plein hiver gravir la goulotte (peu raide) de la voie Paul Arthaud. L'été, l'Obiou est un des hauts lieux de la randonnée. Sa voie normale balisée en rouge, permet en quelques heures, et mille mètres de dénivelé depuis le Col des Faïsses, de déboucher sur le plus beau panorama qui puisse exister. On a tout le Vercors, l'Oisans et même dans le lointain, le Lubéron. Une seule précaution : pensez à emporter de l'eau, rare sur le passage. Quelques voies d'escalade aux alentours de Corps. Sur l'Obiou d'abord : une voie courte dans la face est : la Marie-Thérèse, ainsi qu'un pilier (TD), le pilier nord-est. Plus attractif : la paroi des Gillardes qui domine la Souloise. Une très belle paroi calcaire de plus de cinq cents mètres de dénivelé, verticale, dotée de quelques surplombs qui ont été magnifiquement gravis par René Desmaison. Quelques itinéraires grandioses n'ont pas été repris (ou fort peu) : la voie Ottman, Chauchefoin sur la paroi principale et le pilier Desmaison. Les grandes classiques restent la Cordier-Afanassieff, la Livanos et la Cordier-Jouty souvent parcourues et bien équipées. La désaffection des grimpeurs devant ces parois est semblable à celle qui touche le Vercors : on conteste les qualités du rocher. Il est vrai qu'il n'est pas toujours verdonnaesque, mais faut-il pour cela s'en passer ? Récemment à droite et à gauche de la Cordier-Jouty, des voies ont été ouvertes et équipées à la descente avec des spits. Du bel ouvrage qui devrait renforcer la fréquentation de ces lieux. Les vacanciers, apprendront d'autre part avec plaisir, qu'un mur d'escalade sur prises artificielles vient d'être récemment installé à Corps. Se renseigner auprès de la mairie ou du club de montagne : le Kuklos.

Randonnée

Toute la région permet des randonnées enchantées. La flore de contact (entre montagne et Méditerranée) constitue un univers d'une richesse exubérante. Le randonneur exultera quand il parcourra les "champs" de lys martagon et d'orangers qui occupent les terres du Pigeonnier et du Gargas. Les plus chanceux auront découvert quelques stations de Sabot de Vénus et tous enfin se plairont devant les gentianes (une dizaine d'espèces), les anémones, les orchis les plus colorés (belle station de nigritelle vers l'Obiou). Ces terres laissent s'épanouir un véritable herbier qui réjouirait le panier d'un botaniste ou d'un herboriste. A La Salette, on cueille l'herbe au sang, mais il existe tout autant le génépi et l'arnica (protégée !), la marjolaine, des serpolets, des sauges... et pas négligeable : une cohorte de champignons aux bonnes saisons. Ainsi, la morille est un véritable enjeu dans toute la vallée. Elle a ses spécialistes et surtout, lorsque la saison commence (fin mars), la morille est le centre des conversations, des désirs. C'est presque une joute politique. N'espérez pas en cueillir. Tout est secret, transmis de père en fils. Seule la chance vous permettra de faire l'omelette.

Parmi le choix des randonnées qui existent, je vous propose deux raids de plusieurs jours qui permettent de découvrir deux aspects de la région : les alpages de La Salette avec la bordure cristalline de l'Oisans et les grands terrains calcaires de l'Obiou. Libre à vous de choisir des étapes qui vous inspireront. Deux accompagnateurs cependant pourront vous guider dans le massif : Jean-Claude Sicard (tél. 76.34.00.27) et François Mei (le contacter à la mairie).

Le tour de l'Obiou en cinq étapes, un itinéraire créé par le groupe de montagne de Mens, court de refuges en gîtes d'étapes. Ce parcours balisé permet de rencontrer l'Obiou sous toutes ses faces avant d'y monter.

Première étape : Col de la Samblue-Les Caravelles : 6 h 30 de marche.

Deuxième étape : Les Caravelles (gîte d'étape à 1 050 m), à Rochassac (refuge à 1 688 m) : 6 h de marche.

Troisième étape : Rochassac-Tréminis : 5 h de marche.

Quatrième étape : Tréminis-Lachaup (qui permet de passer au col du Charnier à 2 100 m très près du Grand-Ferrand) : 6 h de marche.

Cinquième étape : Lachaup-Refuge de la Samblue par le Pré Rond : 6 h 30 de marche.

Ce magnifique itinéraire existe en topo-guide (édité par le groupe de montagne de Mens). Il est indispensable de téléphoner pour l'ouverture des refuges : J.-M. Faure (tél. 76.34.61.77) ou J.-C. Sicard (tél. 76.34.00.27).

Le tour du lac du Sautet par les alpages n'est pas balisé. Il emprunte de vieux chemins existants, des sentiers de pays et même des portions de GR. Pour le découvrir, il est indispensable de se renseigner auprès des accompagnateurs de pays. C'est un itinéraire en quatre étapes dont le centre est le lac du Sautet et la ville de Corps. C'est une randonnée complète et sportive.

Première étape : de Pellafof-Les-Payas à Saint-Michel-en-Beaumont.

Deuxième étape : de Saint-Michel à La Salette (parcours splendide avec panorama sur l'Obiou et possibilité d'effectuer la montée au Gargas).

Troisième étape : de La Salette (sanctuaire) à Beaufin (sauvage du côté de la Cabane de la Pâle et du Col des Vachers).

Quatrième étape : Beaufin-Les Payas par le chemin de ronde des Gillardes.

Dernière minute : l'association des sentiers de pays vient de terminer le balisage d'un tour de huit jours qui permet de rencontrer la région de Beaumont. C'est une boucle au départ d'Entraigues qui permet de découvrir les paysages de Valbonnais, Valsemestre, le Col d'Ornon, La Salette, Lavaldens et St-Michel. Un topo va sortir chez Glénat. Renseignement Parc des Ecrins, tél. 76.30.20.61.

J-Mi Asselin



Parapente

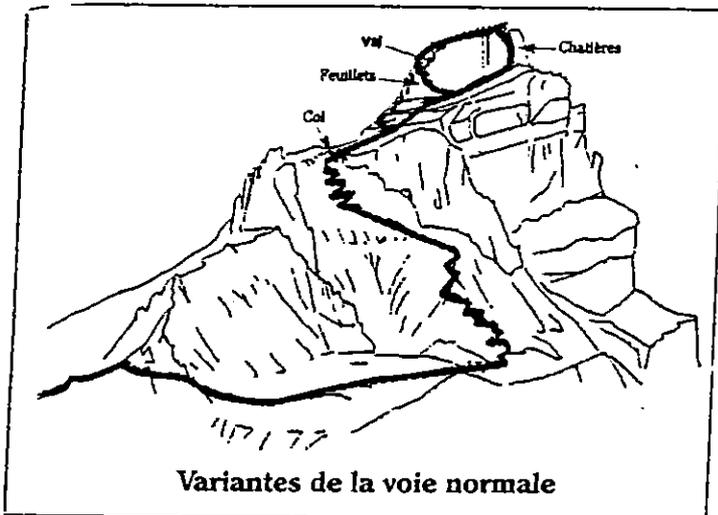
Tous ceux qui viennent ici parapenter sont saisis de stupeur : c'est magnifique. Les décollages sont faciles et les atterros presque impeccables. Bien sûr ce n'est pas le vol thermique ou dynamique qui vous tient des heures en l'air. Ici, il faut marcher, un peu, et au bout de trente minutes de marche on peut songer à des vols de mille mètres de dénivelé.

Le plus paresseux : décollage du sanctuaire, atterro près de la mairie de La Salette. Bien se renseigner pour le foin et éviter de monter la route de Dorcière en voiture. Il n'y a pas de parking suffisant. Atterro à Dorcières possible seulement au printemps et en automne. La plus somptueuse : monter au Gargas, décollage du sommet (plein sud) atterro près de la mairie de La Salette. Même vol pour le Chamoux (1 200 mètres de dénivelé). Le plus incroyable : du sommet du Journal au-dessus de Boustigues : vol au-dessus du lac, atterro dans les pentes sous Corps ou sur les plages. Le plus thermique : sommet du Pigeonnier (vingt minutes de marche), atterro aux Angelats près de Valbonnais, vol de 1 100 mètres et ça tient. Le plus alpin : l'Obiou, trois heures de montée pour accéder à 2 793 mètres, atterro deux mille mètres plus bas à la Posterle ou aux Pellissiers. Une école est en train de se créer sur le pays. Elle organisera des stages et des journées d'initiation tout l'été. On peut se renseigner à l'office du tourisme de Corps au 76.30.03.85.

L'OBIYOU

Tout alpiniste a dans son coeur quelques sommets de prédilections. Tout Corpatus a dans son coeur une place pour l'Obiou, c'est une chose qui ne s'explique pas mais que l'on ressent parfois très fort. Depuis des années je l'ai observé, parcouru, gravi. Il est devenu un point de repère familier. Chaque fois que je l'aperçois c'est toujours ce même petit plaisir, comme quand on retrouve un vieil ami pour lequel on a plus de secret. L'Obiou est là, je suis rassuré.

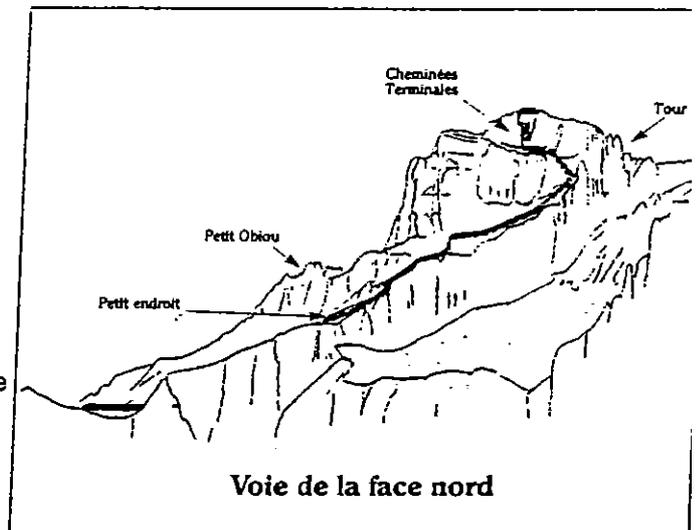
Après une randonnée sur la voie normale, la découverte de l'Obiou passe obligatoirement par un autre itinéraire peu difficile. Ceux proposés ci-dessous sont les plus classiques, il n'en reste pas moins que ce sont des itinéraires de montagne, donc prudence...



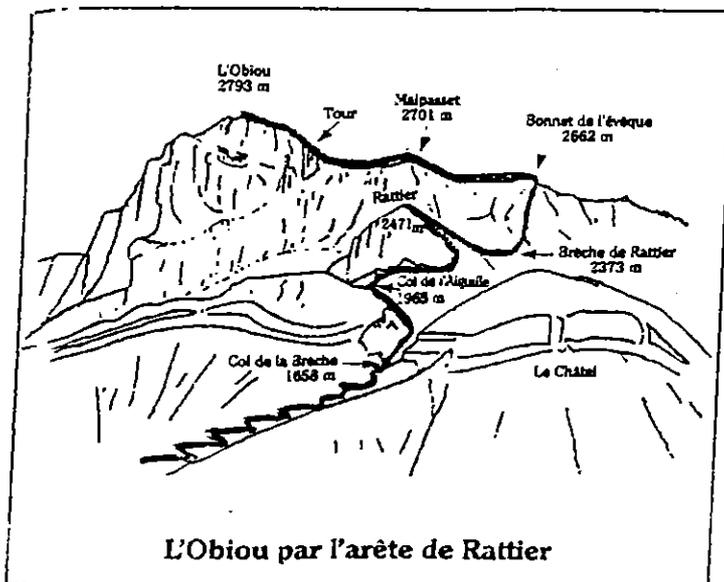
Variante de la voie normale

La voie normale de l'Obiou est un itinéraire très fréquenté, dans ces conditions il suffit de suivre le flot des randonneurs avec de bonnes chaussures, et d'éviter les quelques pierres qui roulent sous les pieds des personnes qui se trouvent en amont. Il faut savoir que cet itinéraire n'est pas à la portée de tous, quelques passages aériens ont impressionné plus d'un candidat. Il faut savoir enfin que c'est une promenade dite "facile" de 1093m de dénivellée, à faire absolument. Si vous aimez grimper un peu les variantes des feuillets et des châtières sont des passages obligés.

Une face Nord, mais c'est pas facile ça, c'est carrément loin d'être débonnaire! L'Obiou n'est pas une petite montagne, son allure dolomitique lui donne un élan sérieux et cette face qu'on aperçoit depuis le plateau Matheysin, c'est là que tu veux nous emmener? La face Nord n'est objectivement pas difficile. On y marche plus qu'on y escalade, si ce n'est dans la grosse cheminée sommitale où le pas le plus dur atteint la difficulté 3. Mais il ne faut pas rire, cette voie est loin de tout et surtout des modes. Si elle est "facile", le terrain est par contre délicat et les pierres peuvent rouler sous les pieds des grimpeurs. Le paysage est de plus très austère et les vires sur lesquelles on progresse sont vertigineuses. Une course donc très belle pour ceux qui aiment l'insolite. Un insolite d'autant plus fort que la remontée dans les couloirs de pierres s'effectue en compagnie de débris de toutes sortes qui ne sont autres que les morceaux de l'avion qui s'était écrasé sur l'Obiou dans les années cinquante avec une quarantaine de canadiens à bord...



Voie de la face nord



L'Obiou par l'arête de Rattier

L'arête de Rattier est une voie d'accès originale, très peu fréquentée. C'est une arête parfois très délitée surtout près de Malpasset, l'itinéraire est simple, il suffit de suivre cette arête pendant près de cinq heures en découvrant des panoramas très beaux sur les faces Nord et Ouest de l'Obiou.

Luc Reynier

SUITE et FIN de l'article sur la BOSNIE

- 28 août 1994 Référendum organisé par les Serbes de Bosnie pour se prononcer sur l'acceptation ou le refus du plan de paix. Les Serbes de Bosnie se prononceront à 95% contre le plan de paix.
- 5 novembre 1994 L'enclave de Bihac est la cible d'intenses bombardements et tirs d'armes lourdes, au lendemain d'une mobilisation décrétée par les Serbes bosniaques.
- 9 novembre 1994 Les contre-attaques serbes se développent à partir du nord de Bihac. Un avion venant de Krajina tire deux missiles contre la ville de Bihac.
- 12 novembre 1994 Les Etats-Unis décident de ne plus participer au contrôle de l'embargo sur les armes à destination du gouvernement bosniaque.
- 23 novembre 1994 Les Serbes sont entrés dans la "zone de sécurité" de Bihac et approchent du centre ville, selon l'ONU.
- 27 novembre 1994 1500 soldats bosniaques défendent encore Bihac et ses environs, où la situation est critique. La FORPRONU propose un cessez-le-feu et la démilitarisation de la zone. Le gouvernement de Sarajevo accepte les propositions de l'ONU au moment où, à Washington, le secrétaire américain de la Défense William Perry reconnaît que les Serbes ont gagné la guerre en Bosnie.
- 28 novembre 1994 Les experts du Groupe de contact sur la Bosnie (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) demandent un "cessez-le-feu immédiat à Bihac" et la cessation des hostilités dans l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine.
- 23 décembre 1994 Un cessez-le-feu d'une durée de quatre mois et sept jours, négocié par le président Carter, est signé par les Serbes et les Bosniaques.

1995

- 1er janvier 1995 Entrée en vigueur de l'accord de cessation des hostilités.
- 30 janvier 1995 Le parlement croate vote le non renouvellement du mandat de la FORPRONU dans les ZPNU. Présentation du plan Z4, qui prévoit l'intégrité absolue du territoire croate et l'autonomie locale de onze municipalités à majorité Serbe.
- 20 mars 1995 Offensive des forces musulmanes à Tuzla et Travnick, en Bosnie.
- 14 au 22 avril 1995 Assassinat de cinq sous-officiers français par les forces serbes et bosniaques.
- 27 mai 1995 Assaut du Batinf 4 pour libérer le poste de Vrbanja : 2 morts et 17 blessés.
- 3 juin 1995 Création d'une "force de réaction rapide" (FRR) pour renforcer la FORPRONU.

- 20 juin 1995 **Départ de Toulon des premiers navires transportant les éléments français de la FRR.**
- 28 juin 1995 Arrivée des premiers éléments de la FRR sur leur zone de déploiement, dans la région de Duvno.
- 29 juin / 3 juillet 1995 **Trois soldats français tués.**
- 9 juillet 1995 Offensive serbe contre l'enclave de Srebrenica : 32 soldats néerlandais faits prisonniers.
- 13 juillet 1995 Chute de la poche de Srebrenica.
- 21 juillet 1995 Réunion internationale à Londres pour tenter de relancer le processus diplomatique.
- 25 juillet 1995 Chute de l'enclave de Zepa.
- 27 juillet 1995 Vote par le Sénat américain du projet Dole-Lieberman, texte qui lie la levée de l'embargo sur les armes au départ de la FORPRONU. Le Secrétaire général de l'ONU délègue son pouvoir de décision en matière de frappe aérienne aux commandants militaires sur le terrain. Décision de mise sur pied d'un groupe d'escadron de 28 AMX 30 B2.
- 8 août 1995 Les Croates contrôlent la quasi-totalité de la Krajina.
- 13 août 1995 Usage par le président Clinton de son droit de veto au sujet de la levée de l'embargo.
- 29 août 1995 **Rencontre entre MM. Izetbegovic et Chirac.**
Réunion du groupe de contact élargi à Paris. M. Chirac propose la démilitarisation de Sarajevo.
 Approbation par le conseil de sécurité de l'ONU d'une recommandation du Secrétaire général visant à réduire à 2500 hommes l'effectif militaire de l'ONU en Croatie.
- 30 août 1995 Lancement de l'opération "Deliberate Force" de l'OTAN et de la FRR contre des objectifs serbes en Bosnie. L'ONU exige le retrait des armes lourdes serbes de la zone d'exclusion de Sarajevo.
Un avion français touché : l'équipage à pu s'éjecter.
- 18 septembre 1995 **L'Elysée confirme avoir saisi le CICR sur le sort des deux pilotes français dont on est toujours sans nouvelle.**
- 29 septembre 1995 L'OTAN entame la préparation d'une force multinationale de paix.
- 3 octobre 1995 Annonce par le Secrétaire général de l'ONU d'une réduction des effectifs de la FORPRONU. La France n'est pas concernée.
- 5 et 6 octobre 1995 Conférence internationale sur la Bosnie à Rome. Ordre du jour : l'aide à la reconstruction.

- 12 octobre 1995 Une force de l'OTAN se rendra en Bosnie dans les jours qui suivront la signature d'un accord de paix
- 13 octobre 1995 **Délégation française à Moscou pour discuter de la force de paix en Bosnie**
- 18 octobre 1995 Selon l'ONU, les Serbes de Bosnie contrôlent 48,4% du pays, les gouvernementaux bosniaques 30,6% et les forces croates 21%.
- 1er novembre 1995 Ouverture des négociations de paix, à Dayton (Ohio) en présence des présidents MILOSEVIC (Serbie), Franjo TUDJMAN (Croatie) et Alija IZETBEGOVIC.
- 2 novembre 1995 MM. MILOSEVIC et TUDJMAN s'engagent à régler pacifiquement la question de la Slavonie orientale (Croatie).
- 6 novembre 1995 Sept cent quarante militaires composant le 5e bataillon d'infanterie quitteront la France dans le courant du mois pour l'ex-Yougoslavie, où ils assureront leur cinquième mandat dans le cadre de la FORPRONU.
- 7 novembre 1995 La France "condamne fermement" l'attaque contre une base de la Force de Réaction Rapide (FRR) dans le sud de la Bosnie qui a fait 7 blessés parmi les militaires français.
Le sort des pilotes français évoqué par M. HOLBROOKE aux pourparlers de Dayton.
- 10 novembre 1995 Croates et Musulmans bosniaques signent à Dayton un accord renforçant leur fédération.
- 12 novembre 1995 **Sept militaires français de la FRR blessés dans une attaque près de Mostar.**
- 16 novembre 1995 L'Italie a annoncé son intention de mettre 2 100 soldats à la disposition de la force multinationale de paix.
Le parlement européen s'inquiète du sort des deux pilotes français.
- 17 novembre 1995 Force de l'OTAN : les Espagnols intégrés à la division sous commandement français.
Le parti social-démocrate pour une participation allemande à la force de paix sans utiliser les avions Tornado.
- 19 novembre 1995 Sarajevo sera le centre stratégique du dispositif de l'OTAN.
- 21 novembre 1995 Conclusion à Dayton d'un accord de paix "global" sur la Bosnie.
La France salue l'accord de Dayton et prépare une conférence de paix à Paris.
- 22 novembre 1995 La France souhaite lancer un pacte de stabilité dans les Balkans lors de la conférence sur la paix en Bosnie qui doit avoir lieu à Paris dans les premiers jours de décembre, a déclaré mercredi un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

29 novembre 1995

Le ministère français des Affaires étrangères a confirmé que la conférence de paix sur la Bosnie se tiendrait à Paris le 14 décembre et a proposé de lancer à cette occasion "une processus de stabilité et de bon voisinage dans le sud-est de l'Europe".

Le porte-parole-adjoint du ministère français des Affaires étrangères se félicite de l'approbation par le comité militaire de l'OTAN du plan de l'opération destinée à garantir les accords de paix en Bosnie.

Une équipe de reconnaissance de soldats américains est arrivée à Tuzla.

Les Tchèques proposent de fournir 1 000 hommes pour la Bosnie.

30 novembre 1995

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a fixé au jeudi 31 janvier 1996 la fin des opérations de la FORPRONU en Bosnie.

Le Japon prêt à contribuer au processus de paix en Bosnie.

14 décembre 1995

Conférence de la paix à Paris.

FIN de l'ARTICLE TRANSMIS par
HERVÉ FERRIERE

L'ASSOCIATION POUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

DU PAYS TRIEVES

propose dans le cadre des ESTIVALES DU TRIEVES
POETES ET MONTAGNE

une EXPOSITION avec des peintures de N.Miard, des photographies de D.Oddoz et A.Shepherd et une vidéo "Métamorphoses du Mont Aiguille", au PERCY EN TRIEVES du 19 juillet au 25 août tous les jours de 17 à 19 h, sam. & dim de 15 à 20 h- Fermé les 11, 12, 17 et 18 août.

des LECTURES par Muriel Vernet et Laurent Marielle-Tréhoüart, au CHATEAU DE MONTMEILLEUR le 22 juillet à 17 h, au PERCY, salle de l'exposition, le 9 août à 20h30 à PREFAUCON le 15 août à 18 h suivi d'un repas avec les comédiens à 20 h, réserv. à 76 34 62 50 à TREMINIS , l'église , le 17 août à 17 h.

L'Association présente également:

"LE TRIEVES, ECRITS D'HIER ET d'AUJOURD'HUI ouvrages confiés à l'Association par la Bibliothèque d'Etudes de Grenoble, la Bibliothèque Municipale de Mens, et des particuliers, au Musée du Trièves à MENS du 9 au 16 août de 16 h à 18 h 30

et sam. & dim. de 10 à 12 h et de
16 h à 18 h 30

LEÇON DE CUISINE POUR DÉBUTANTES

LES ESCALOPES VIENNOISES

1. Ingrédients (pour 4 personnes) :
4 escalopes de veau bien aplaties par le boucher, de 1 cm d'épaisseur environ, sel et poivre. **Pour paner :** 4 c à soupe de farine, 2 œufs, 2 tasses de chapelure. **Pour cuire :** 40 g de beurre, 3 c à soupe d'huile, 1 jus de citron. **Pour garnir :** 1 citron, 1 boîte d'anchois, quelques câpres, quelques brins de persil, 2 œufs durs.

2. Assaisonnez les escalopes. Versez la farine sur une planche. Battez les œufs entiers à la fourchette dans une assiette. Passez les escalopes de chaque côté dans la farine en les secouant pour qu'elles soient tout juste enrobées.

3. Passez-les ensuite dans les œufs battus, de chaque côté également.

4. Passez-les enfin dans la chapelure en tapotant bien pour la faire adhérer. Vous pouvez ensuite mettre les escalopes au réfrigérateur pendant 30 mn, la panure tiendra mieux à la cuisson. Mais il vaut mieux éviter de paner trop longtemps à l'avance, car alors la panure se dessèche.

5. Faites chauffer le beurre et l'huile dans une grande poêle. Déposez-y les escalopes (vous serez peut-être obligée d'utiliser 2 poêles ou de faire la cuisson en deux fois si les escalopes sont grandes). Laissez cuire 5 à 6 mn d'un côté.

6. Retournez alors les escalopes et continuez la cuisson 5 à 6 mn encore.

7. Pendant la cuisson de la viande, vous aurez préparé les garnitures : passez les œufs durs à la Moulinette, coupez le citron cannellé en tranches, nettoyez le persil. Dès que les escalopes sont cuites, dressez-les rapidement sur le plat de service chauffé. Arrosez la viande de jus de citron et décorez rapidement avec tous les ingrédients préparés, y compris les anchois et les câpres.

Artichauts farcis à la tomate

(4 personnes)

4 gros artichauts. 5 tomates, 1 oignon, 1 gousse d'ail, 2 c à soupe d'huile, 2 tranches de jambon cru, 2 c à soupe de persil haché, sel, poivre, chapelure, une noix de beurre.

Faites cuire les artichauts comme précédemment. Egouttez-les, puis prélevez les fonds. Gardez-les en attente. D'autre part, pelez et épépinez 4 tomates, pelez et hachez l'oignon et l'ail. Faites fondre le tout à l'huile, très doucement. Ajoutez le jambon haché menu, le persil et l'assaisonnement, laissez épaissir doucement. Rangez les fonds d'artichauts dans un plat allant au four, farcissez-les avec la sauce. Recouvrez chaque fond d'une rondelle de tomate taillée dans la tomate réservée. Saupoudrez de chapelure, parsemez de noisettes de beurre et passez à four chaud 5 mn.

MOTS CASÉS

I	D	E	N	T	I	T	E	B	O	U	L	L	E
D	E	T	E	R	R	E	R	A	I	S	S	I	S
O	R	N	I	E	R	A	S	S	E	N	E		
L	O	I	N	T	A	P	E	U	R	R			
A	B	R	I	T	E	R	I	S	P	I			
T	E	R	O	D	E	O	N	P	A	I	N		
R	E	I	T	T	R	E	S	E	P	I	L	E	
E	T	E	R	M	E	S	A	T	R	E			
T	E	T	E	T	U	L	L	E	T	A			
F	R	E	T	N	E	R	E	T	R	E	P		
A	I	E	T	R	A	N	G	E	R	T	E		
T	O	U	R	I	V	O	I	R	E	O	U		
A	S	E	I	N	E	S	U	N	I	R			
L	I	E	S	S	E	S	T	E	R	I	L	E	
E	E	E	S	I	S	T	I	E	U	D	I	E	S

MOTS CROISÉS RELAXE

Horizontalement : 1. Teinturier - 2. Usnée. Anne - 3. Revu. An. VI - 4. Africain - 5. Uer (rue). Enoués - 6. Luis. ENS - 7. Exacts. Tea - 8. Bée. Niel - 9. Calaison - 10. Éteules. Dé.
Verticalement : I. Turbulence - II. ESE. Eux. At - III. Invariable - IV. Neuf. Sceau - V. Té. Ré. Teil - VI. Aînés. SE - VII. Rançon. Nos - VIII. In. Austin - IX. Envie. Ee - X. Réinstallé.

BABA AUX FRUITS FRAIS

PRÉPARATION : 30 MIN. REPOS : 2 H 15
CUISSON : 30 MIN

POUR 6 PERSONNES

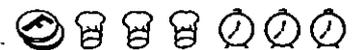
200 g de farine,
100 g de beurre fondu,
100 g de sucre, 3 œufs,
1 sachet de levure de
boulangier lyophilisée,
2 pincées de sel.

Pour les fruits : 2 pommes,
2 poires, 2 mandarines,
des cerises confites,
2 dl de jus d'orange,
50 g de sucre, 2 cuil. à soupe
de Grand Marnier.

- Mélangez la levure, 1 cuillerée à soupe de sucre et 1 dl d'eau.
- Tamisez la farine et ajoutez sucre et sel. Faites un puits et ajoutez la levure. Mélangez puis ajoutez le beurre et les œufs et continuez de travailler jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Couvrez et laissez reposer 2 h.
- Allumez le four, therm. 5 (175 °C). Beurrez un moule à baba. Travaillez la pâte puis mettez-la dans le moule.

Laissez reposer 15 min. Glissez au four et laissez cuire 30 min.

- Coupez les fruits en lamelles. Ajoutez la moitié du sucre et du jus d'orange et le Grand Marnier.
- Faites bouillir 3 min le reste de sucre et 2 cuillerées à soupe d'eau. Ajoutez le reste de jus d'orange.
- Démoulez le baba, piquez-le. Arrosez-le de sirop. Réservez au réfrigérateur 4 h.
- Puis garnissez le centre du baba de fruits et de cerises confites.



Notre conseil

Servez ce baba avec de la chantilly. Vous pouvez choisir les fruits de votre choix et y ajouter quelques gouttes de vanille liquide.

QUEL VIN CHOISIR ?
Un vin pétillant, frais : saumur, vouvray, clairette.

LA FETE NATIONALE

Pour marquer l'anniversaire de la Révolution, le NOUVEL HOTEL avait mis au menu un repas d'époque et invité la chorale à chanter des chants révolutionnaires.

C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulé ce banquet anniversaire, où tous les membres de la chorale étaient invités au dessert.

Le soir, un feu d'artifice très réussi était tiré sur le parking Prayer et avait rassemblé une nombreuse assistance qui s'est dispersé ensuite sur les terrasses des cafés ou à la salle des fêtes pour participer au bal.



LA FETE DE LA MUSIQUE SOUS LE SIGNE DE LA RENAISSANCE

La fête de la musique a été très animée cette année. LE VENDREDI 21 JUIN 1996 à 20 heures 30. La chorale est venue donner une aubade à la Maison de Retraite. Elle a ensuite chanté dans les bars et restaurants. Le Dimanche 23, un concert de musique Renaissance avec flûte à bec et clavecin était joué par GUILLAUME RICHAUD et CHARLOTTE BAHUT et une pièces de clavecin par CHRISTINE HOSA. Cela continuait avec ANNE DAMICAN PHILIDOR et VINCENT RICHAUD et la sonate de CASTEU et le concerto DOH VIVLADI avec GUILLAUME RICHAUD.

Une nombreuses assistance a apprécié et applaudi chaleureusement les artistes.



EXPOSITION DES PEINTURES ET MAQUETTES A LA

BIBLIOTHEQUE

Depuis le début de l'été, une belle exposition de peintures et maquettes, est visible à la Bibliothèque Municipale.

Samedi, environ soixante dix personnes, étaient réunis pour partager le pot de l'amitié dans une ambiance très sympathique.

La Présidente accueillant et remerciant tous les participants et ,les artis .tes exposants.

Monsieur Le Maire, à son tour, remerciait les organisateurs et soulignait le travail accompli.

Ensuite, avait lieu le tirage de la loterie :

Une chaise en toile gagnée par Christian RAYNAUD
Un livre illustré sur les plantes par Angèle CHAIX.
Un Tee-Shirt par Franco HUGO.
Une trousse de toilette par Marcel SCHUFFENECKER.

ETC...

L'exposition reste en place jusqu'au mois de SEPTEMBRE :

La bibliothèque est ouverte

LES JEUDIS, SAMEDIS DE 10 H A 12 HEURES

LE MARDI DE 20 H A 21 H PENDANT JUILLET ET AOUT



PELLAFOL.

Comme chaque année LA MAISON DU PATRIMOINE DE PELLAFOL-LES
PAYAS ouvrira ses portes LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOUR
FERRIES EN JUILLET ET AOUT DE 15 HEURES A 19 HEURES.

Pour les groupes, il y a possibilité de visite en semaine sur
rendez-vous au 76 30 02 47.

EXCURSION A LA MER DE GLACE

Le 29 MAI dernier le Club de 3^e age de CORPS avait choisi comme but de promenade : LA HAUTE-SAVOIE.

Depuis bien longtemps nous n'avions été aussi nombreux :

54 participants, avec les Cars du Devoluy,

par un temps exceptionnellement beau, ont fait une magnifique promenade, et je crois que tous sont revenus satisfaits.

Il nous a fallu bien sûr, rallier GRENOBLE par la route napoléon, mais ensuite l'autoroute nous a conduits tranquillement vers ALBERTVILLE. Cette petite ville a une situation remarquable au point de vue économique et touristique, au carrefour des 4 VALLEES :

LA COMBE DE SAVOIE, LE VAL D'ARLY, LA TARENTEISE ET LA MAURIENNE.

Elle constitue une véritable plaque tournante, lieu de convergence de toutes les stations touristiques de la Région.

Partant d'Albertville, la route nationale qui borde le torrent de l'Arly, nous emmène d'abord dans une vallée étroite, vers UGINE, petite ville industrielle (usines électro-chimiques). La route serpente au fond des gorges sinueuses, étroites, profondes, de L'ARLY.

Elle incite à la prudence et le car doit rouler lentement en raison des difficultés de croisements et des tunnels, la voie s'élargit vers FLUMET, centre de tourisme et nous nous dirigeons vers MEGEVE, célèbre pour ses sports d'hiver. Après ST-GERVAIS, LE FAYET, la route remonte la vallée de l'Arve et débouche dans le bassin de CHAMONIX dominé en face par les neiges éternelles du massif du MONT-BLANC, celui-ci culmine à 4807 m, c'est le toit de l'Europe. La route traverse le village des HOUCHES, avec son clocher à bulbe, puis celui des BOSSONS, avec son imposant glacier, cependant beaucoup moins important qu'autrefois, là se trouve le rocher des Gaillands qui sert d'école d'escalade.

Nous pénétrons maintenant dans CHAMONIX (1050 m) d'altitude. L'excursion à la MER DE GLACE devant se faire immédiatement, nous nous dirigeons vers la gare du chemin de fer du MONTENVERS. Les billets pris, le train à crémaillère à travers les forêts de sapins, nous permet en 20 minutes d'atteindre le site incomparable de la MER DE GLACE. Nous sommes maintenant à 1913 m d'altitude. Nous admirons ce magnifique glacier de 7 kms, 200 m d'épaisseur, 1200 m de large, dans un cadre grandiose, avec un ciel sans nuages.

Certains emprunteront la télécabine qui permet de rejoindre le glacier et de visiter la grotte creusée et taillée chaque année dans le glacier.

D'autres visiteront simplement le Musée des minéraux et bon nombre feront des photos. Dominant le glacier nous avons pu admirer les célèbres aiguilles :

DU DRU (3754 m) LA VERTE (4121 m) LES CHARMOZ
et dans le fond du cirque LES GRANDES JORASSES (4206 m).

Nous avons déjeuné AU RESTAURANT DU MONTENVERS, tout à côté du glacier.

A regret il a fallu reprendre le train à crémaillère, la descente nous a permis d'avoir un magnifique panorama sur la vallée. Nous n'avons pas eu le loisir de visiter CHAMONIX, et c'est dommage mais comme toujours bon nombre de kilomètres nous attendaient.

Cette petite ville est bâtie au milieu de la haute vallée de l'Arve qui s'étend sur 20 kms DES HOUCHES AU COL DE BALME. La vallée n'étant pas large, la ville s'est édifiée autour du vieux bourg sur les 2 rives du torrent endigué. C'est une ville champignon où l'on rencontre tous les styles :

VIEUX HOTELS, CHALETS, CONSTRUCTIONS MODERNES.

Ce que l'on y rencontre le plus ce sont les Hotels, mais ici on marche la tête haute, on regarde la masse écrasante des aiguilles granitiques de la chaîne du MONT-BLANC. Elle bénéficie d'un enneigement exceptionnel, bien que son altitude ne soit pas très élevée. Grande station de sports d'hiver, elle a organisé des concours internationaux, entre autres les jeux olympiques de 1924, CHAMONIX est surnommée LA MECQUE DE L'ALPINISME. La montagne a toujours attiré les hommes vers ses sommets, mais il faut beaucoup d'expérience. Le MONT-BLANC fut conquis pour la première fois par JACQUES BALMAT en 1786. La deuxième ascension fut faite par un géologue et physicien suisse DE SAUSSURE. Un monument a été élevé à leur mémoire, dans le centre de la ville.

Aujourd'hui la Compagnie des Guides de Chamonix de réputation mondiale, fête ses 175 ans d'existence, elle compte actuellement 160 membres.

Le retour s'est effectué par SALLANCHES, CLUSES, LE COL DE LA COLOMBIERE (1618 m) longeant la chaîne du reposoir.

Nous traversons la station du GRAND-BORNAND, célèbre par son marché aux reblochons, fromages réputés, dont la fabrication a pris naissance dans cette région.

A SAINT-JEAN-DE-SIXT bifurcation en direction du COL DES ARAVIS (1486 m).

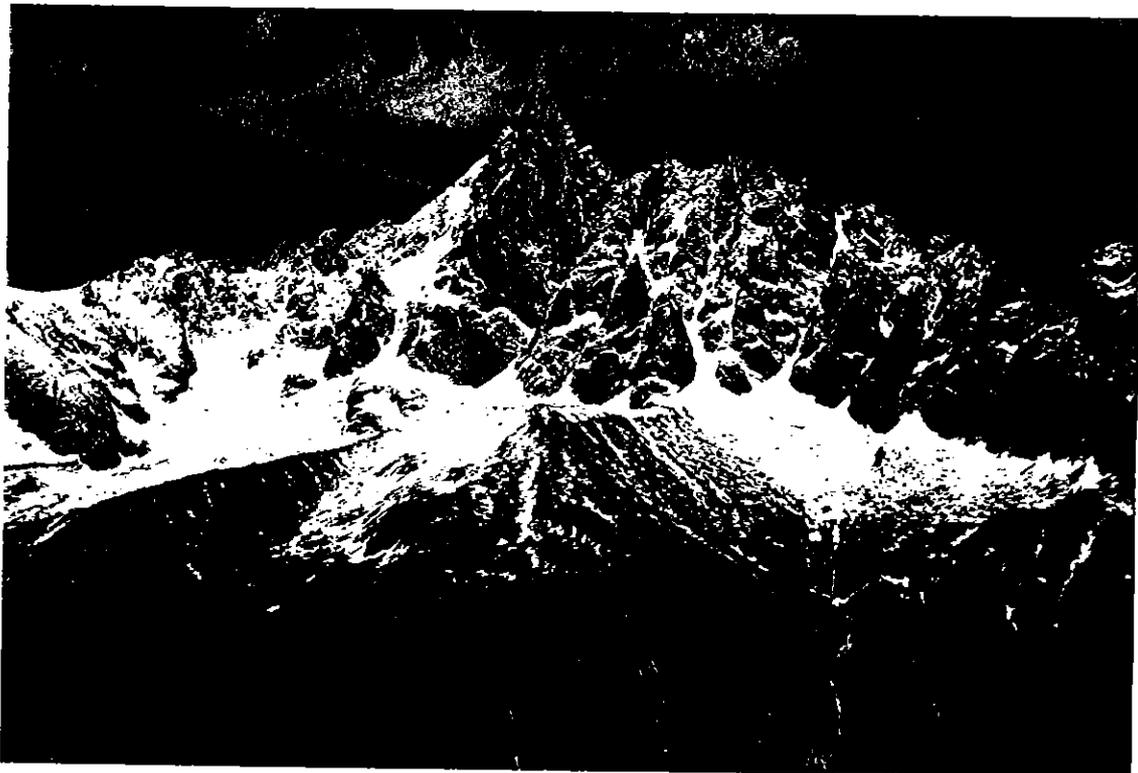
Voici LA CLUSAZ, station de sports d'hiver, très fréquentée. Partout des chalets sont disséminés, dans les pâturages où paissent de beaux troupeaux de tarines.

Toujours par une route étroite et sinueuse nous descendons vers le village de LA GIETTAZ, dominé par son magnifique clocher typiquement savoyard en longeant le torrent de l'Arrondine. La route de plus en plus étroite nous ramène à FLUMET, AUX GORGES DE L'ARLY, ALBERTVILLE, et l'autoroute jusqu'à GRENOBLE. A 23 heures nous étions à CORPS, une journée bien remplie.

Merci à JEAN et ALINE ROCHE pour leur gentillesse, chaque printemps ils nous apportent les cerises de leur verger (il faut les cueillir).

Merci également à notre équipe CROIX-ROUGE, nous avons pu nous rendre compte qu'elle fonctionne parfaitement et c'est un grand réconfort pour un CLUB DU 3 eme age.

M. GIRARD



l'AIGUILLE DES DRUS

CLUB " JOYEUSES RENCONTRES "

Très beau temps, le mercredi 12 JUIN 1996, pour la cinquantaine de participants au concours de pétanque, organisé cette année à LA CHAPELLE EN VALGAUDEMARD.

18 doublettes s'affrontent le matin pour un challenge sympathique remporté par l'équipe :

- | | | | |
|-------|----------------|---|--------------------|
| 1 ère | SUZON GONSALEZ | - | LOUIS BLANC |
| 2 ème | LOUIS MEYER | - | SOLANGE QUILICHINI |
| 3 ème | LOUIS MASSE | - | JEANNETTE GALVAIN |

Repas délicieux servi au RESTAURANT DE L'OLAN, avec les fameuses ravioles accompagnées de miel ou de gelée de framboise.

l'après-midi promenade au village et jusqu'à la cascade du Casset, très belle en cette saison.

Retour à CORPS vers 18 heures excellente journée pour tous.



PÉDICURE

La Pédicure sera présente Salle de la MAIRIE, le lundi 12 Aout de 9 H à 11 H 30.

Prière de s'inscrire à la MAIRIE. TEL : 76 30 00 31 OU CHEZ Gisèle ROUX TEL : 76 30 05 99.

VENTE DE BRIOCHES POUR L'ASSOCIATION ESPOIR
« ISERE CONTRE LE CANCER »

Cette vente, effectuée le SAMEDI 15 JUIN 1996 dans dix communes du canton de Corps a donné le résultat suivant :

COMMUNES	NOMBRE	SOMME COLLECTEE
AMBEL	20	680,00
CORPS	160	5519,00
LES COTES DE CORPS	35	1050,00
MONESTIER D'AMBEL	30	900,00
PELLAFOL	80	2869,00
QUET en BEAUMONT	20	650,00
ST LAURENT en BEAUMONT	115	4132,00
SAINTE LUCE	20	600,00
LA SALETTE	55	1690,00
LA SALLE en BEAUMONT	100	3100,00
TOTAL	635	21190,00

Il a été versé :

à M. FOUILLOUD : 225 x 13,00 F = 2925,00 F

à M. VENZIN : 405 x 13,00 F = 5265,00 F + 5 brioches offertes

SOMME VERSEE A L'ASSOCIATION ESPOIR :

21190,00 F - (2925,00 F + 5265,00 F) = 13 000,00 F

Les Communes de BEAUFIN, St MICHEL en BEAUMONT, et St PIERRE de MEAROTZ ont versé une subvention et n'ont pas participé à la vente.

Gisèle ROUX, responsable cantonale de l'opération remercie les boulangers, M. FOUILLOUD et M. VENZIN qui ont confectionné les brioches, les personnes qui les ont achetées et les vendeurs et vendeuses bénévoles :

Pour Corps - Mesdames Juliette ARBOUET, Solange BALMET, Arlette GONTARD, Alice EYMARD, Josette NOEL, Mathilde MARY et Monique CHATAIN -

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

MANON fille de Chantal Bonthoux et de Denis Turc,
petite fille de Thérèse et Alphonse Bonthoux et de
Bernadette et Michel Turc.

PAULINE fille de Damien et Sylvie Sechet née Jacquier, petite
fille de Josette et Yves Jacquier.

BENJAMIN fils de Gilles Bois-Farinaud et de Florence Journet
(au Chapoux).

Nous adressons nos meilleurs voeux de bonheur et santé
aux bébés, et nos félicitations à leurs parents, et
grands parents.

CARNET BLANC

Le samedi 8 Juin 96 a été célébré à Seyssinet-
Pariset le mariage de Rita Wazen et Richard Reynier
fils de Eliane et Louis Reynier, et petit fils de Madame
Marie Boaglio.

Le samedi 8 juin a été célébré à Corps, le mariage de
Isabelle Boisramé et de David Comte.
fils de Raymond Comte et de Magali Roubaud, petit fils
de Madame Louise Comte.

Tous nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes
époux, et sincères félicitations à leurs familles.

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse, que nous avons appris le décès de :

Jean-Marie SCHALLER des Achards. Il est devenu présence silencieuse pour tous les siens et ceux avec qui il sympathisait

Il est décédé à l'âge de 66 ans, le 9 Avril 1996 à Nice, chez sa fille.

Henri CHAIX de Vif. Epoux de Mme Andrée Chaix, père de Christian Chaix, de Mr et Mme Patrick Chaix, frère et beau-frère de Guy et Yvette Chaix, d'Yvonne Villard et de Mr et Mme Michel Chaix.

Yannick TEMPLIER de Beaufin, fils de Monique et Michel Templier, petit fils de Mr et Mme Alexandre Serre, et de Mr et Mme Pierre Templier, neveu de Colette et Alexandre Serre, de Joseph et Marie-Louise Templier et d'Arlette Celse.

Renaud CHOUANARD fils de Marie-Renée et Marceau Chouanard, frère de Bertrand, petit fils de Marthe et Roger Manent, neveu de Jean-François et Sylvie Manent de Annick et Jean Casimiri.

Alain MONTPEYROUX époux de Martine Montpeyroux, père de Virginie et Franck, gendre de Mr et Mme Georges Petit beau-frère de Sylvie et Claude Jourdan, de Mr et Mme Marc Petit et de Lucette et Olivier Soliménas.

André GEOFFROY de Sinard, employé à E.D.F le Sautet pendant quelques années.

époux de Marthe Geoffroy, père et beau-père de Jacques et Jacqueline Geoffroy, de Marie-Claude Rose, Brigitte et Jean-yves Reppelin et Bernard Geoffroy.

Roger FERRAND époux de Josette Ferrand, née Abonnel père et beau-père de Patrick et Dominique Ferrand, Bernard et Maryline Ferrand, et de Gilles et Marie-Françoise Ferrand.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

Mots croisés relaxe

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	T	E	I	N	T	U	R	I	E	R
2	U	S	N	E	E	A	N	N	E	
3	R	E	V	U	A	N	V	I		
4	B	A	F	R	I	C	A	I	N	
5	U	E	R	E	N	O	U	E	S	
6	L	U	I	S	E	N	S	T		
7	E	X	A	C	T	S	T	E	A	
8	N	B	E	E	N	I	E	L		
9	C	A	L	A	I	S	O	N	E	
10	E	T	E	U	L	E	S	D	E	

Horizontalement : 1. Homme de couleur. 2. Elle s'accroche aux branches. Princesse royale britannique. 3. Qui fait l'objet d'un contrôle. Temps de révolution. Convient pour Louis le gros. 4. Homme du monde. 5. Une

rue en mauvais état. Interviens pour mettre dans de beaux draps. 6. Brilles. Grandes écoles. 7. Pas de loup donc ! Thé anglais. 8. Est bien ouvert. Ministre de Napoléon III. 9. Tirant d'eau. 10. Ce qui reste après le départ des faucheurs. Il tombe toujours côté face.

Verticalement : I. Courant d'air. II Direction. Pas nous. Phonétiquement presser. III. Qui ne change pas. IV. Qui a peut-être totalement changé. Lettres... de cachet. V. Règle. Ile charentaise. Commune du 07 (Le). VI. Ils sont en principe de bon conseil. Direction de Dijon pour les Auxerrois. VII. Liquide parfois indispensable pour sauver la vie. Possessif. VIII. Dans le vent. Capitale d'un état américain. IX. Tâche ou besoin. Voyelle doublée. X. Remis en place.

Mots casés

SOLUTIONS "PAGE CUISINE"

Tous les mots de la liste doivent être placés dans la grille. Il n'y a qu'une place pour chaque mot, et chaque mot doit être mis à sa place... Lettre de départ E

Mots de 8 lettres : étranger - identité - idolâtre - tentes

7 lettres : abriter - apeurés - dérobée - déterrés - éserine - frelter - irritée - légis - stérile - terre - tement

6 lettres : assené - érnas - essieu - étrave - fable - ivoire - lias - pelier - rapine - rassis - reître - tapeur - tomes - terre

5 lettres : bases - boule - filet - nenni - odéon - seine - tolle - tulle

4 lettres : être - édon - ére - loin - nier - ossu - pain - tête - tour - trio - unir - usée - user

3 lettres : air - des - île - ire - ise - lin - nid - oep - ter - tri

2 lettres : di - et - eu - fi - ls - mo - or - ou - si - ta - te

			N									
			E									
			N									
			N									
A	B	R	I	T	E	R						
			O	D	E	O	N					
			T	R	E	S	E	P				
			T	E	R	N	E	S	A	T	R	E
			T	E	T	E	T	U	L	L	E	
F	R	E	T	N	E	R	E	I	R	E		
A	R		E	T	R	A	N	G	E	R		
T	O	U	R		I	V	D	I	R	E		
A			E	N	E	S						
L	I	E	S	E								
E						S						

